

# LOI TRAVAIL

## LA MOBILISATION CONTINUE, LE PROGRES SOCIAL DOIT S'IMPOSER !

Toulouse, le 13 septembre 2016

### Le gouvernement choisit l'intimidation comme dialogue social face à la CGT et au mouvement unitaire

Le mercredi 31 août, deux militants CGT du Havre ont été arrêtés comme des grands criminels, à l'aube, chez eux, juste avant une assemblée générale de rentrée en Seine-Maritime, en présence de Philippe MARTINEZ. Les deux camarades ont été transférés à Paris pour être entendus en lien avec la manifestation du 14 juin dernier.

Personne ne croit au hasard. Alors que la rentrée s'annonce particulièrement tendue, le Gouvernement refuse d'entendre que la loi Travail est minoritaire dans son propre camp, de même qu'elle continue à être rejetée de façon constante par plus de 70% de l'opinion publique et même 90% des salariés, les premiers concernés par la régression des droits qu'impose la loi.

La criminalisation de l'activité syndicale, la répression féroce contre des dizaines de militants de la CGT, d'Air France, des Goodyear, à Paris, Le Havre, Marseille, Grenoble, Lille, partout en France, est la seule méthode de « dialogue » qu'a choisi le Gouvernement. Elle n'a fait que renforcer la détermination du mouvement unitaire avant le meeting commun du 7 septembre à Nantes et la journée d'actions du 15 septembre.

Pour l'abrogation de la loi travail, pour de nouveaux droits, la réduction du temps de travail, les salaires, mobilisons-nous tous le 15 septembre !

**LE JEUDI 15 SEPTEMBRE, JOURNEE  
D' ACTIONS POUR L'ABROGATION DE LA  
LOI TRAVAIL, POUR L'OBTENTION DE  
NOUVEAUX DROITS**

La Loi Travail c'est trop pour le patron  
et peu pour les salariés !

Un Code du Travail qui protège le  
salarié du lien de subordination déduit  
du contrat de travail, c'est ce nous  
voulons ! C'est simple.

**SI LE CODE DU TRAVAIL  
EST UN PAVÉ...**



### Une rentrée sociale aux salariés déterminés

Alors que les principaux dirigeants des organisations syndicales s'opposant à la loi Travail (FO, FSU, CGT) montraient au meeting de Nantes (7 septembre) devant plus de 3000 syndicalistes une détermination unitaire et sans faille pour obtenir l'abrogation de cette loi, Berger, le patron de la CFDT, contesté par de nombreux militants de son organisation, implorait auprès de Myriam El Khomri la sortie rapide des décrets d'application; ce qu'elle lui aurait assuré. La peur que le mouvement social impose la voie de l'intelligence.

Faut-il rappeler que la CFE-CGC rejette cette loi Travail, que l'association des avocats de France s'y oppose aussi ... Il ne reste comme soutien à cette loi Travail que la CFDT, la CFTC et ... le MEDEF.

### Des députés privés de travail

Si de nombreux députés, frustrés d'avoir été dépossédés de leur droit par l'application du 49.3, contestent cette loi Travail, il en est une qui continue bec et ongles à trouver du positif dans cette loi Travail, c'est la députée de la 6ème circonscription de la Haute-Garonne, Monique Iborra.

Prenons notre destin en main, faisons tout ce qui est possible pour obtenir que les décrets ne voient pas le jour. C'est possible ! Nous ferons largement plus d'heureux que de déçus.

Salariés, faisons ensemble du 15 septembre une journée exceptionnelle de mobilisation pour l'abrogation de cette Loi Travail, pour l'obtention de nouveaux droits, pour un code du travail digne du 21<sup>ème</sup> siècle.



## Le 15 septembre, on ne lâche rien !!

La loi Travail n'est pas bonne pour les salariés et les jeunes. Elle ne le sera pas non plus pour l'économie du pays. Alors que le chômage et la précarité augmentent, en affaiblissant les conventions collectives au profit des accords d'entreprise, cette loi accroît la concurrence entre les entreprises poussant à l'alignement sur le « moins offrant » pour les salariés. Cette logique de dumping social va engendrer davantage de flexibilité et de précarité et remettre en cause nombre d'acquis sociaux.

Cette loi contrevient aux conventions 87, 98 et 158 de l'Organisation Internationale du Travail.

L'emploi, les salaires et les conditions de travail restent des préoccupations majeures pour les citoyens.

Le chômage et la précarité sont des fléaux pour notre pays. La loi Travail tourne le dos au besoin de progrès social et de droits nouveaux pour les combattre efficacement, comme çà a déjà été le cas en Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Allemagne....

Affaiblir le code du travail, c'est affaiblir les droits de tous les salariés ! Il est clair qu'à terme la fonction publique sera aussi concernée car nombre de règles statutaires relève de la transposition de dispositions du code du travail (dialogue social, respect de la hiérarchie des normes et des droits collectifs, temps de travail, etc.).

Les organisations dénoncent les faits de répression dont sont aujourd'hui victimes des militants syndicaux, des jeunes, des salariés et des agents publics. La Haute-Garonne n'est pas épargnée, loin de là !

**Tous en grève et en manifestation le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.**

*Déclaration commune des 7 organisations*

**Manifestation à TOULOUSE**

**12h00 François VERDIER**

**On Ne Lâche Rien**